



Wallonie

COMMUNE DE COURT SAINT-ETIENNE

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **TC IMMO** représenté par **Thomas CLEIREN** - chemin de la Vallée, 13 à 1495 SART-DAME-AVELINE.

Le terrain concerné est situé **rue Jules Demolder, 1 à 1490 COURT-SAINT-ETIENNE** et cadastré section H n° **269W2, 269Y2 et 269Z2**.

Le projet consiste en la **démolition d'une habitation, la construction d'un immeuble à 5 appartements, la construction d'un local à poubelles et vélos ainsi que des emplacements de parkings** et présente les caractéristiques suivantes : « la construction de bâtiment dont la hauteur est d'au moins 3 niveaux et dépasse de trois mètres ou plus la moyenne des hauteurs sous corniche des bâtiments situés dans la même rue jusqu'à 25M de part et d'autre de la construction projetée » et « La construction de bâtiment dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions ne sont pas implantées sur l'alignements, est supérieure à 15M et dépasse de plus de 4 mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës » (**Art R.IV.40-2 du CoDT**)

Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale de Court-Saint-Etienne – service urbanisme logement – rue des Ecoles n° 1 à 1490 COURT-SAINT-ETIENNE du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 du **20 janvier 2020 au 3 février 2020**.

Des explications techniques seront fournies du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et les mercredis durant l'enquête publique de 16h00 à 19h00 (jusqu'à 20h00 sur rendez-vous au 010.620.646 – ole@court-st-etienne.be) à l'Administration Communale de Court-Saint-Etienne service urbanisme logement- rue des Écoles n°1 à 1490 Court-Saint-Etienne.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées du **20 janvier 2020 au 3 février 2020** de 8h30 à 12h00 à l'Administration Communale de Court-Saint-Etienne service urbanisme logement rue des Écoles n°1 à 1490 Court-Saint-Etienne – urbanisme@court-st-etienne.be.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Olivier LEDOUX dont les bureaux se trouvent à l'Administration Communale de Court-Saint-Etienne service urbanisme logement rue des Écoles n°1 à 1490 Court-Saint-Etienne – ole@court-st-etienne.be.

A Court-Saint-Etienne, affiché le **14 janvier 2020**

Le Directeur général,


F. PETRE

Le Bourgmestre,


M. GOBLET d'ALVIELLA